

OFFRE D'EMPLOI

Ergothérapeute (H/F)

Appel à candidature interne/externe

1



Territoire : Clermont l'Hérault - Espace Camille Claudel



Poste : Ergothérapeute (H/F)



Nature du contrat : CDI temps plein



Secteur : Médico Social - Handicap Adulte



Poste à pourvoir : 1er Juillet 2023



Date limite dépôt candidature : 16 juin 2023.

Descriptif de l'association

L'APSH34 est une association laïque loi 1901 d'intérêt général et d'utilité sociale. Créée en 1973, elle fonde son action sur des valeurs humanistes de solidarité, de tolérance, de primauté de la personne et de respect des différences. Elle entend promouvoir tant dans les établissements et services qu'elle gère que dans les actions qu'elle conduit, la citoyenneté des personnes en situation de handicap.

Afin de participer à l'autonomisation des personnes en situation de handicap, au sein de l'**Espace Camille Claudel**, l'ergothérapeute conseille et accompagne la personne, lors de séances de rééducation, de réadaptation ou d'activités thérapeutiques, dans le but de favoriser le maintien et / ou l'accession à une plus grande autonomie des individus en situation de handicap et ceci dans leur environnement.



Condition d'accès à l'emploi :

- Cet emploi est accessible avec un diplôme d'Etat d'Ergothérapeute.

Rémunération :



- En référence à la Convention Collective National du 15 mars 1966 : **Ergothérapeute – coefficient de base 434** (soit 1862,70 brut mensuel).

Une reprise d'ancienneté sera opérée conformément aux dispositions prévues par la CCN66.

Candidature à adresser à :

Mme la Directrice
Espace Camille Claudel
Rue Hector Berlioz
BP 112
34800 Clermont l'Hérault



Missions

⇒ Evaluer les besoins psychiques des personnes, leur environnement et les situations pouvant créer des difficultés notamment en :

- Prenant connaissance des éléments significatifs concernant la personne accueillie et son environnement,
- Recevant la personne afin de comprendre ses troubles et d'émettre un diagnostic ergothérapeutique,
- Recueillant des informations sur les attentes, les besoins, les centre d'intérêt de personnes.
- Assurant un suivi avec le domicile et la mise en place de dossier de financement.

⇒ Veiller à compenser les incapacités, à maintenir et améliorer les capacités d'indépendance et d'autonomie notamment en :

- Conseillant la personne en ce qui concerne le choix et l'utilisation de matériel et de postures adaptés ainsi que le personnel en ce qui concerne l'ergomotricité et les « gestes aidants »,
- Mettant en œuvre les séances de rééducation et de réadaptation, des activités diverses,
- Travaillant à améliorer la capacité des personnes à créer et/ou maintenir un lien social,
- Participant à l'élaboration des projets personnalisés des personnes accueillies.
- Participant à un suivi orthopédique en lien avec les équipes médicales (centre de rééducation, hospitalisation de jour...).

⇒ Adapter l'environnement de la personne accompagnée notamment en :

- Mettant en place des aides techniques nécessitant parfois un financement, et qui soient adaptées aux difficultés détectées auprès des personnes accueillies dans certaines situations déterminées
- Permettant l'accessibilité et l'ergonomie des locaux et installations diverses.

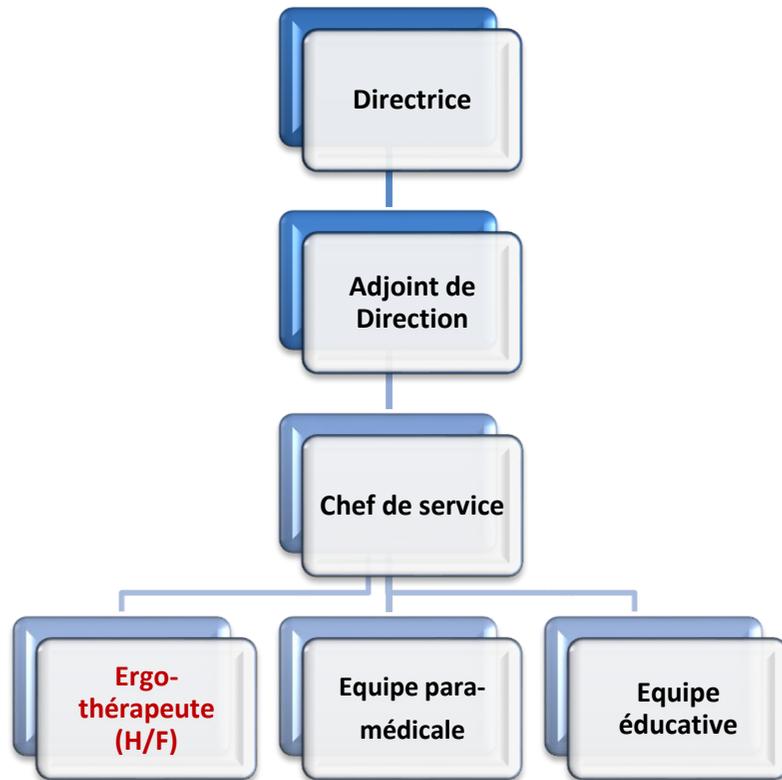
⇒ Travailler en partenariat avec les équipes et les partenaires notamment en :

- Apportant un éclairage technique et des informations au personnel,
- Participant aux réunions d'équipe,
- Garantissant le lien et le travail en réseau avec les partenaires extérieurs.

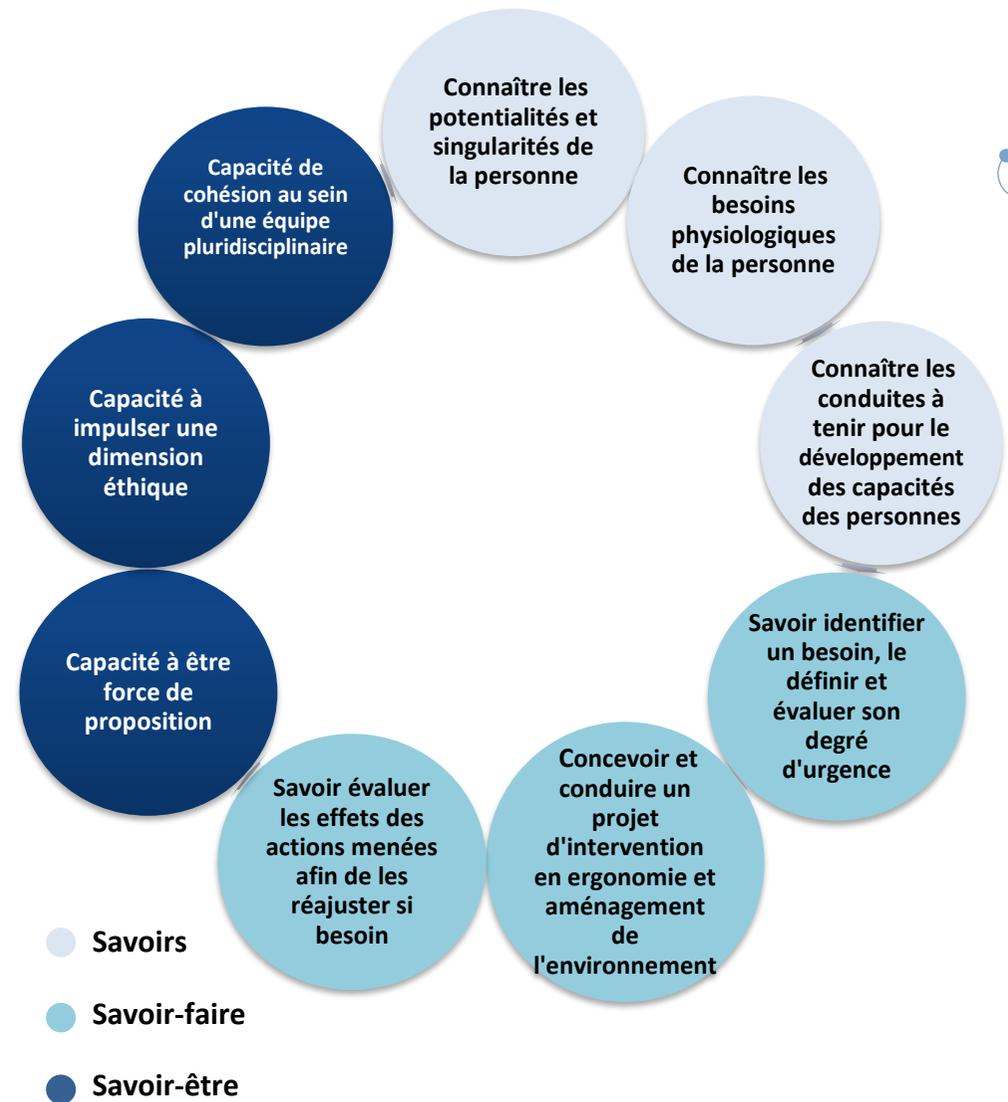
⇒ Gérer le matériel ergonomique et les aides techniques dédiées aux personnes :

- Participer aux réunions d'équipes
- S'organiser et anticiper les besoins en matériel médical
- Etre à l'initiative dans les essais de matériel nouvellement sur le marché et pouvant répondre aux besoins des résidents en termes d'activité occupationnelle et médicale.

Organigramme



Compétences



Fait le 23 mai 2023, à Montpellier.